

NUCLÉAIRE, LE RAPPORT QUI DERANGE

Tenu secret par le gouvernement depuis l'été dernier, un rapport officiel sur le « tout nucléaire » français, dont nous publions de larges extraits, ne ménage pas ses critiques. Sur le gril, EDF, qui a construit trop de centrales nucléaires. Tancé, le CEA, doctrinaire des surgénérateurs. Epinglé, l'Etat, pour son « absence de volonté claire ».

COMMENTAIRE

DOMINIQUE LEGLU

LE CŒUR DU SECRET

Le nucléaire français n'a pas été contaminé par la glasnost. Et pourtant, au Commissariat à l'énergie atomique ou chez EDF, le discours affiché s'est radicalement modifié après le survol d'un certain nuage post-Tchernobyl. La nécessité d'informer pleinement l'opinion, de prendre en compte ses craintes, est désormais brandie par tous comme un étendard indispensable à la bonne poursuite du programme nucléaire civil français. Le rapport Rouvillois n'a pas manqué de sacrifier à cette nouvelle antienne. Ce qui n'a pas empêché son contenu de rester secret. Même si le document était évoqué publiquement par des ministres en exercice dès octobre, les députés n'en ont pas eu connaissance à l'occasion du débat parlementaire sur l'énergie en décembre.

Aujourd'hui encore, le Collège de prévention des risques technologiques, chargé très officiellement par le Premier ministre de produire un nouveau rapport sur la gestion des déchets nucléaires, n'en dispose pas. Les vérités sur la technologie et l'économie des petits noyaux restent du domaine de l'infiniment secret. Cogema et Andra, les Dupond et Dupont de la gestion des déchets, n'échappent pas à la règle. C'est peut-être le plus grave : leur gestion, en ce domaine hypersensible, est désormais la clé de l'acceptation du nucléaire par le pays. Or à côté d'eux, l'Etat, EDF et le CEA feraient presque figure de grands communicants. C'est un fait, le propos technico-scientifique, baigné d'atomes radioactifs et de déchets à vie longue, ne prête pas à la compréhension directe.

L'effort d'explication doit en être d'autant plus grand. Sans quoi le noyau de l'incompréhension pourrait bien exploser, remontant toute la chaîne des responsables.

Un rapport commandé par le gouvernement et tenu secret depuis l'été dernier met en cause certains éléments de la politique électro-nucléaire menée par en France depuis quinze ans. Les trois auteurs de ce rapport sont l'inspecteur des Finances Philippe Rouvillois, nommé depuis administrateur général du CEA, l'économiste Henri Guillaume, PDG de l'Anvar (Agence nationale de la valorisation de la recherche), et le physicien René Pellat, aujourd'hui président du CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Ils ont été « frappés par l'extrême fragilité des perspectives du nucléaire mondial » et prévoient une possible « traversée du désert plus longue que prévu ». Dans ce contexte, ils ne ménagent pas leurs critiques. A EDF, accusé d'avoir surdimensionné le parc nucléaire français, ayant « corrigé avec retard et insuffisamment ses prévisions de demande d'électricité ». Au CEA, critiqué pour son « vieillissement des hommes et de la culture, un certain repli sur soi, un gestion gravement inadaptee ». A l'Etat, lui-même, dont la politique au sujet du nucléaire s'est surtout

fait remarquer par une « absence de volonté très claire ». Et les auteurs attirent en particulier l'attention sur « l'enjeu principal constitué par le cycle du combustible » (retraitement et gestion des déchets radioactifs de centrales aussi bien qu'enrichissement de l'uranium), dont la maîtrise conditionne la « position éminente de l'industrie française » sur la scène internationale. Un enjeu aujourd'hui central dans le débat autour du nucléaire.

Le rapport Rouvillois reste pourtant dans la ligne nucléaire française. « Il convient surtout d'éviter une mise en cause de la stratégie choisie par notre pays » — faire de la France le leader mondial du nucléaire — précisent les trois « sages ». On comprend donc mal pourquoi le document — qui devrait être publié sous peu par la CFDT — a été tenu secret pendant neuf mois.

D'autant que les trois experts précisent eux-mêmes dans leur texte que la politique nucléaire ne « s'établira dans la durée que si elle emporte l'adhésion d'une opinion publique de plus en plus attentive et qui doit être pleinement informée ».

D.L. et H.C.

Extraits disséqués

Que faire des déchets, comment gérer le vieillissement des centrales... le rapport Rouvillois analyse les conséquences à long terme du programme nucléaire. Citations et explications.

Le rapport de 139 pages s'articule en quatre grandes parties — l'environnement international, le bilan du nucléaire français, les perspectives du nucléaire civil en France, l'avenir des principaux acteurs. Voici les principales citations du rapport et l'analyse qu'on peut en faire.

La gestion des déchets conditionne l'acceptation du nucléaire par l'opinion

« Les problèmes de stockage — aussi bien de combustibles irradiés en attente de retraitement que de déchets issus du retraitement — n'ont peut-être pas suffisamment mobilisé l'attention des pouvoirs publics, compte tenu de l'extrême importance qui s'attache à une bonne « fermeture » du cycle pour l'acceptation durable du nucléaire civil par l'opinion. »

Les rapporteurs font de la question des déchets le noeud de la filière nucléaire française. Et il y a de quoi. La politique énergétique de la France n'a pas d'équivalent dans le monde : 70% de l'électricité française provient de l'industrie nucléaire. Présenté dans les années 70 comme la seule manière, pour la nation, de ne pas dépendre des importations de pétrole, ce choix est relativement bien passé dans l'opinion publique, contrairement à d'autres pays,

comme les Etats-Unis, l'Italie, l'Autriche ou la Suède. Mais l'industrie électronucléaire, même (et surtout) lorsqu'elle retire ses combustibles usés, génère des déchets (voir *Libération* d'hier). Tant qu'ils ont pu être entreposés dans les usines de retraitement (Marcoule et la Hague), l'opinion publique ne s'est pas émue de leur devenir à plus long terme. Mais, il y a deux ans, la recherche d'un site susceptible de les accueillir définitivement a commencé à provoquer des vagues. Ainsi, à part l'enfouissement, il n'y a aucun moyen pour rendre inoffensifs ces résidus de fin de cycle ? A cause de ce soupçon, c'est le programme nucléaire dans son ensemble qui devient suspect, et notamment l'option retraitement, qui produit des déchets à vie extrêmement longue.

« La réalisation rapide du site de stockage souterrain apparaît indispensable. Elle seule permet de « boucler » efficacement le cycle du combustible... La validité de l'option retraitement dépendra de plus en plus, aux yeux de l'opinion publique, de la bonne gestion des matières radioactives non récupérables... »

Il apparaît de plus en plus que la contrainte principale dans ce domaine est la capacité de la population locale à accepter le principe du site de stockage, beaucoup plus que les avantages techni-

ques relatifs des différents types de sous-sol (granit, sel, schiste, argile). »

De fait, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA, filiale du CEA) s'est heurtée depuis deux ans au refus des habitants d'effectuer les études géologiques indispensables au choix du site. Les opposants et les écologistes ont toujours pensé que l'ANDRA se rabattrait, en définitive, sur l'endroit où la contestation serait la plus faible. Ce qui, pour des raisons évidentes de sécurité, est inquiétant.

« Dans ces conditions, il semble indispensable que le choix du site soit fait rapidement par les pouvoirs publics, pour éviter toute cristallisation de l'opinion publique sur des projets dont trois sur quatre seront, en tout état de cause, abandonnés. Pour ce choix, le souci d'éviter un phénomène de rejet relayé au niveau national, comme ce fut le cas en son temps pour le projet de centrale nucléaire de Plogoff, doit être un critère majeur. »

Cette recommandation de rapidité a dû échapper au gouvernement, puis, gelé par la contestation, Michel Rocard a choisi, le 8 février, de geler pour au moins un an toute prospection de site d'enfouissement.

Le démantèlement des vieilles installations coûtera plus cher que prévu

« La question du démantèlement ne s'est guère posée jusqu'à présent en vraie grandeur, du fait de la relative jeunesse de la filière... Il n'y a aujourd'hui pas de procédure, ni d'instance de coopération entre les différents acteurs de la filière. »

Le parc vieillissant tout de même inégalement, la Cogema a fait réaliser une étude sur les opérations et les coûts prévisibles, qui « a conduit à augmenter sensiblement le volume des dépenses annuelles que la société constitue en vue du déclassement, dont le coût pourrait varier entre 10% et 50% du coût d'investissement initial. »

« Le coût du déclassement des installations nucléaires existantes sera en tout état de cause élevé... Ces opérations sont donc susceptibles d'être à l'origine d'un accroissement à long terme des coûts complets de la filière nucléaire civile. » Actuellement, seules deux centrales nucléaires ont été totalement déclassées : Chinon 1 et Brennilis (en cours). Mais ces opérations visant à rendre les sites inoffensifs ne pourront pas être reproduites pour le reste du parc.

« Le déclassement de « niveau 3 » (décontamination de l'ensemble des équipements et installations irradiées) ne peut être envisagé à l'heure actuelle, en particulier à cause du volume des déchets de haute activité que généreront de telles opérations. » Il faut donc s'attendre à ce que les centrales nucléaires en fin de course connaissent un sort moins radical : « Conservation du cœur des réacteurs et des cellules les plus actives en

La centrale nucléaire de

l'état, et démontage et décontamination des installations périphériques... qui exigent le maintien d'un gardiennage des installations concernées. » Pendant des centaines d'années.

EDF est en surcapacité et c'est de sa faute

« Dès 1982, le suréquipement nucléaire prévisible en 1990 avait été estimé à une ou deux tranches. L'évaluation actuellement retenue est de 7 à 8 tranches, soit dix GW (gigawatts) environ... »

Cette surcapacité a plusieurs origines, dont une mauvaise prévision d'EDF, que le rapport sermonne ainsi :

« EDF a corrigé avec retard et insuffisamment ses prévisions de demande d'électricité. Alors que la consommation doublait tous les dix ans avant 1970, elle n'a été multipliée que par 1,7 entre 1970 et 1980 et par 1,4 entre 1980 et 1990. Ce ralentissement n'a pas été pris suffisamment en compte par EDF jusqu'en 1983, date à partir de laquelle elle a élaboré ses propres scénarios de croissance économique au lieu de s'appuyer sur les prévisions issues des travaux du Plan. »

Claude Courat



Chooz (Ardennes). Le rapport accuse EDF d'avoir surdimensionné le parc nucléaire français.

Conséquences de cette surcapacité

Ce suréquipement entraîne deux séries de conséquences, qui font surgir de nouvelles difficultés, et pour EDF, et pour ses fournisseurs.

- Pour EDF :

► « La poursuite du développement des exportations d'électricité (est) un impératif pour EDF. » Seulement voilà, « au plan économique (...) les exportations ne sont pas très rémunératrices pour EDF : 22,4 centimes par kilowatt/heure en moyenne (1987) contre 22,5c pour le coût de production complet d'une centrale nucléaire de base. (...) Aux conditions actuelles du marché européen, (...) il ne serait pas rentable de construire de nouvelles centrales aux seules fins d'exporter l'électricité produite. »

Le rapport, très explicite, va à l'encontre de tout le discours public d'EDF, qui ne cesse de faire remarquer ses succès à l'exportation d'électricité. Ainsi, lors de sa conférence de presse, le 30 janvier dernier, le président d'EDF Pierre Delaporte se réjouissait de confirmer « la vocation exportatrice

d'EDF avec 42TWh (térawatts/heure) exportés en 1989 et 8,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en devises qui contribuent à l'équilibre de la balance commerciale de la France. » Cette analyse masque manifestement le fait que ces rentrées d'argent se font, en fait, à perte...

Malgré cela, et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du rapport, il est reconnu comme « souhaitable qu'un véritable marché européen de l'électricité se réalise effectivement dans les années à venir ».

- Pour les fournisseurs :

► « Le suréquipement a des conséquences graves (...), d'abord pour Framatome, dans la mesure où il entraîne une pause presque complète des commandes de nouvelles centrales. (...) Le chiffre d'affaires de Framatome dans le domaine des chaudières pourrait passer, selon les propres prévisions de l'entreprise, de 5,6 milliards de francs en 1987 à 850 millions en 1997. Mais ceci concerne également tous les sous-traitants de Framatome pour la partie nucléaire des centrales (...). D'ores et déjà, les effec-

tifs industriels (...) sont passés de 150000 au plus fort de la période de constitution du parc à 50000 actuellement. Ils sont appelés à décroître encore. »

La promesse de vente d'une centrale au Pakistan, lors du voyage de François Mitterrand, il y a deux semaines dans ce pays, ne peut masquer les graves difficultés de Framatome, dont le chiffre d'affaires nucléaire doit effectuer un plongeon spectaculaire, et générer du chômage. Le rapport ne manque alors pas de s'interroger sur l'avenir même de Framatome, dont le spectaculaire accord avec l'allemand KWU « apparemment équilibré » pourrait avoir de graves conséquences. En clair, le rapport pose la question :

► « Framatome pourra-t-il, quel que soit le dynamisme de ses dirigeants, résister durablement à une vassalisation si l'accord venait à être étendu un jour à l'ensemble de ses activités de chaudériste nucléaire ? C'est là un des principaux motifs de s'interroger sur l'avenir de son actionariat... »

Hélène CRIÉ

Dominique LEGLU

Des décisions sous hautes pressions

Entre le Commissariat à l'énergie atomique, EDF et autres lobbies, le gouvernement est loin d'avoir les coudées franches.

Il fut un temps où parler de « lobby nucléaire » faisait irrémédiablement taxer l'impudent d'antinucléaire notoire. Par ce vocable, il était simplement suggéré que le gouvernement français, dans son choix du « tout nucléaire » avait été largement manipulé par des acteurs identifiables. D'abord par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), créé après-guerre pour doter la France de capacités nucléaires dans le domaine militaire et civil. Ulérieurement, par EDF, devenu un géant de l'électronucléaire mondial, sans oublier la Cogema (filiale du CEA, chargée notamment du retraitement des déchets, et n'ayant pas toujours les mêmes intérêts que sa maison mère), et aussi de grands industriels comme Framatome.

Le rapport Rouvoillois, qui n'est pas antinucléaire, entérine cet état de fait. Il relève « une grande discrétion des pouvoirs publics » au sujet du programme nucléaire et une « absence de volonté très claire dans la politique de l'Etat ». « Force est de constater, souligne-t-il, que, depuis une dizaine d'années, leur attitude (celle des pouvoirs publics) a été davantage d'accompagner la mise en œuvre des décisions antérieures (...), les décisions sont de plus en plus dans les mains des acteurs directement concernés, les pouvoirs publics exerçant un droit de regard. » Pas étonnant, les trois auteurs recommandent très explicitement que « l'Etat devra retrouver un rôle d'impulsion et de contrôle qu'il a eu parfois tendance à trop déléguer ».

En clair, le gouvernement a d'abord affaire aujourd'hui au mastodonte EDF, alors que le CEA, jadis maître, est en perte de vitesse. EDF, qui affiche près de 147 milliards de chiffre d'affaires, est « sûr de ses missions, fort de moyens financiers considérables », et « de tous les acteurs du secteur électronucléaire, celui qui se pose le moins de problèmes existentiels ». Pourtant, EDF n'est pas exempt de débats internes cruciaux, comme l'a prouvé le récent rapport interne (voir *Libération* 15.2.90) de l'inspecteur général de la sûreté, Pierre Tanguy, qui dénonçait le manque de culture de sûreté à EDF, en particulier dans sa hiérarchie...

Le CEA, qui fut naguère très dirigiste, notamment en « ayant fait partager aux pouvoirs publics, dans les années 70, la conviction que les réacteurs surgénérateurs constituaient la véritable filière d'avenir », est aujourd'hui déclinant. Significatif, les auteurs du rapport ont même envisagé son démantèlement, tout en jugeant finalement cette solution dangereuse parce qu'elle ne « laisserait subsister qu'un seul acteur dominant, EDF ». Ce déclin n'empêche pas le CEA de demeurer doctrinaire, ce qui ne facilite pas la clarté des débats. Par exemple, « il semble aujourd'hui encore avoir la plus grande difficulté à accepter de réexaminer avec sérénité une doctrine (à propos des surgénérateurs) qui s'est peu à peu muée en dogme. »

Ce dogmatisme et cette assurance au sujet du « bon » choix nucléaire peuvent apparaître comme particulièrement dangereux lorsqu'on touche aux questions de sûreté. Le rapport suggérerait que « le département des analyses de sûreté passe plus nettement sous la tutelle du SCSIN », au ministère de l'Industrie. Il n'en sera rien. Le SCSIN, bras des pouvoirs publics, a perdu la bataille face au CEA. Le lobby a la peau dure.

D.L.